



MAIRIE de Aussac-Vadalle

16 - Charente

DIRECTION ETAT CIVIL

COPIE INTEGRALE

ACTE DE MARIAGE

Acte N°6 Mariage N°2

de
Tony, Manuel
LOPEZ

et de
Céline, Linda
PIÉSSES

Le **six septembre deux mil huit** à quatorze heures quinze minutes,-----
devant Nous ont comparu publiquement en la Maison Commune, -----

Tony, Manuel LOPEZ, Vendeur, né à Saint Michel (Charente), le 17 août
1980, Célibataire, domicilié à Aussac Vadalle (Charente), Rue DU PERRON,---
fils de José, Manuel LOPEZ ALVAREZ, décédé et de Pascale, Micheline,-----
Christine MOISSANT, sans profession.-----

Et

Céline, Linda PIÉSSES, préparatrice en véhicule, née à Angoulême---
(Charente), le 07 juin 1980, Célibataire, domiciliée à Aussac Vadalle-----
(Charente), Rue DU PERRON, fille de Jacques, Robert, Gaston PIÉSSES,-----
retraité et de Claudette, Gisèle, Joseline LE TOUX, sans profession. -----

Sur notre interpellation, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas
été fait de contrat de mariage; -----

Ils ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et--
Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont unis par le mariage en--
présence de Nicolas, Francis, Jean MORISSET, né le treize mai mil neuf cent
quatre vingt à ANGOULEME (Charente), Maçon, domicilié à Anais(Charente), de
Delphine, Hélène, Maria DAUPHIN, épouse OGER, née le onze mai mil neuf----
quatre vingt un à ANGOULEME (Charente), Pompiste,domiciliée à Bignac-----
(Charente), de Fabienne RIOU, épouse CHAMBON, née le vingt août mil neuf---
cent soixante dix sept à JUVISY SUR ORGE (Essonne), sans profession,-----
domiciliée à Saint Amant de Boixe (Charente) et de Vincent, Louis, Adrien---
OGER, né le premier mai mil neuf cent quatre vingt trois à ANGOULEME-----
(Charente), façadier, domicilié à Bignac (Charente), témoins majeurs qui---
lecture faite et invités à lire l'acte, les époux et les témoins ont signé---
avec Nous, Gérard LIOT, Maire de Aussac Vadalle, Officier d'Etat Civil. ---

Mention(s) :

>Mariage dissous.

Jugement de divorce du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire
de Aurillac (Cantal) rendu le 16 décembre 2024.

Le 09 mai 2025, Gérard LIOT, Maire.

Délivrée, selon procédés informatiques, à Aussac-Vadalle, le 26 mai 2025.

Signature et sceau de l'officier de l'état civil



Le Maire,

Gérard LIOT